

L'ENRACINEMENT DE LA MONARCHIE PARLEMENTAIRE EN ANGLETERRE AU XVII^{ème} SIÈCLE



Charles I^{er} d'Angleterre,
Par Antoine van Dyck

Le roi Charles I^{er} cherche à instaurer une monarchie absolue sur le modèle français. L'Angleterre entre alors dans une période de guerre civile entre les partisans du roi et les parlementaires (1641-1649). Les parlementaires victorieux condamnent Charles I^{er} à mort pour haute trahison. Il est décapité en 1649.



Oliver Cromwell
par Samuel Cooper

Dès lors, le chef des parlementaires, Oliver Cromwell s'empare du pouvoir et instaure une République qui tourne aussitôt à la dictature personnelle. Après sa mort en 1658, son fils Richard Cromwell lui succède pendant deux ans avant d'être lui-même chassé du pouvoir par les monarchistes.



Charles II d'Angleterre
par John Michael Wright

Le nouveau roi Charles II (fils de Charles I^{er}) essaye à son tour d'instaurer une monarchie absolue mais en vain. Finalement, le Parlement parvient à lui imposer en 1679 un texte qui limite ses pouvoirs, c'est l'**Habeas corpus** qui interdit au roi tout emprisonnement arbitraire et qui fixe les droits des justiciables.

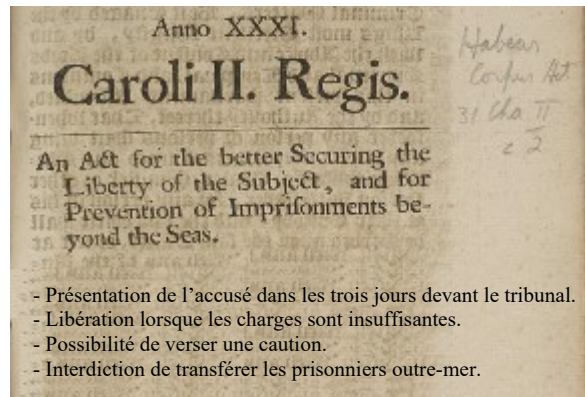


Jacques II d'Angleterre
par Nicolas de Largillière

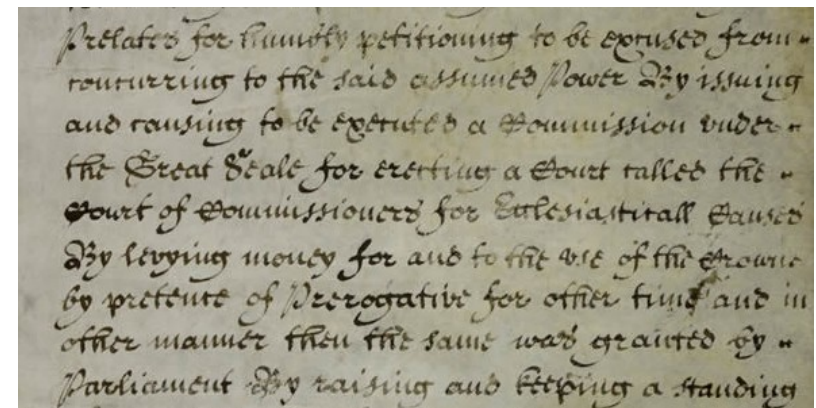
En 1685, à la mort de Charles II, son frère Jacques II lui succède et reprend les arrestations arbitraires ce qui conduit à une seconde révolution (la Glorieuse Révolution : 1688-1689). Le Parlement produit alors un second texte en 1689 : la Déclaration des Droits (**Bill of Rights**) qui limite définitivement les pouvoirs du roi au profit du Parlement. Les principales libertés y sont reconnues et le Parlement reçoit l'essentiel des pouvoirs en matière de lois, d'impôts et de guerre.



L'exécution de Charles I^{er},
gravure de Peeter Huybrechts, 1649



Les principale dispositions de
l'Habeas Corpus de 1679



Détail de la Déclaration des Droits de 1689